



Sommaire de ce numéro

Mot du directeur	p.1
Saison scientifique	p.2
Professeurs à l'honneur	p.3
Etudiants à l'honneur	p.4
Conférences et séminaires..	p.8
Colloques et conférences publiques	p.10
Publications	p.11

MOT DU DIRECTEUR

Chères/chers collègues et chères/chers ami(e)s du CiCC,

D'abord, quelques bonnes nouvelles. Le colloque qui lançait les activités du CiCC a eu lieu le 1^{er} octobre 2009. Il portait sur le problème brûlant de la délinquance financière et il a connu un franc succès. La qualité des interventions des conférenciers a été particulièrement appréciée.

Dans un courriel adressé aux chercheur(e)s du CiCC, j'ai répandu la bonne nouvelle que Monsieur Samuel Tanner avait remporté le Prix de la meilleure thèse de doctorat de l'Université de Montréal dans la catégorie des sciences sociales pour l'année 2008-2009. Nous félicitons Monsieur Tanner qui se joindra bientôt aux chercheur(e)s du CiCC. Nous nous félicitons nous-mêmes, professeur(e)s de l'École et chercheur(e)s du CiCC, de l'avoir engagé comme professeur à l'École de criminologie.

Enfin, dernier développement heureux : grâce aux efforts de Madame Franca Cortoni et de tous ceux et celles qui sont impliqués dans ce dossier, nous avons fait des progrès importants dans la mise au point d'un protocole d'entente avec les Services correctionnels du Canada. D'après ce protocole, une somme de 200,000\$/année sera pendant cinq ans mis à la disposition des chercheur(e)s du CiCC pour qu'ils réalisent des recherches. L'attribution des sommes se fera sur la base des besoins des Services correctionnels et des projets soumis par les chercheur(e)s du CiCC. Nous vous préviendrons dès que les signatures nécessaires auront été faites.

Quelques nouvelles du renouvellement de la subvention d'infrastructure du CiCC. Nous avons mis en place deux comités. Le premier avait pour mandat de redéfinir les axes de recherche du CiCC. Le second devait faire des propositions pour favoriser l'animation scientifique. Le premier comité a déjà produit un premier rapport. Nous n'avons pas encore tenu la discussion qui doit être poursuivie sur ce texte. En voici la raison : d'après nos informations, il est possible que le FQRSC revienne sur sa décision d'interdire la double affiliation des chercheurs. Cela signifierait que nos collègues du domaine de la toxicomanie, qui sont présentement rattachés au Centre Dollar-Cormier, pourraient à nouveau appartenir au CiCC. Il faudrait donc dans ce cas tenir compte de leur retour dans la définition de nos axes de recherche. Ce dossier est donc à suivre.

J'aimerais enfin revenir sur un problème que nous avons de la difficulté à résoudre. C'est celui de tenir des activités scientifiques en commun ou en communauté relative (petits groupes). L'explication de notre difficulté tient souvent à l'évocation de la fragmentation des intérêts de recherche de nos chercheur(e)s. Je pense que l'explication est peut-être plus profonde. Avec la somme des pressions qui s'exercent sur les chercheur(e)s et sur les élèves des cycles supérieurs, c'est l'idée même de communauté scientifique qui a été précarisée. Il faudrait que nous nous penchions tous sur ce qui reste de cette notion de communauté scientifique parmi nous, au CiCC.

LANCEMENT DE LA SAISON SCIENTIFIQUE

Le 1er octobre 2009 a eu lieu le lancement de la saison scientifique du CiCC sur le thème «**Crise économique et fraude financière**».

Cet événement annuel a regroupé les chercheurs du CiCC, leurs assistants de recherches, les partenaires du Centre, des diplômés de l'École de criminologie, des professionnels en criminologie et des journalistes. Lors de cette conférence, différents spécialistes (professionnels et chercheurs) ont pu intervenir sur leurs thèmes de prédilection.

- **Étienne Blais**, professeur adjoint à l'école de criminologie, chercheur régulier du CIRRELT et chercheur associé au CiCC, est intervenu sur : «**La lutte contre l'évasion fiscale : perspectives actuelles et orientations futures**».

- **Thierry Godefroy**, économiste, chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP-CNRS), a présenté une communication intitulée : «**Les sentinelles de l'argent sale : Les banques aux prises avec l'antiblanchiment**».

- **Maître Paul Roy**, Procureur aux poursuites criminelles et pénales, est intervenu sur le sujet suivant : «**Les fraudes financières sont-elles étroitement reliées aux crises économiques?**»

- **Yves Trudel**, Directeur-adjoint des enquêtes, l'Autorité des marchés financiers, a évoqué «**Le rôle de l'Autorité des marchés financiers en tant que régulateur des marchés financiers**».



FOCUS : LE PORTFOLIO

Le concept du portfolio ? Un guide présentant chaque assistant de recherche: ses expériences, ses recherches, ses publications et la manière de le contacter. Le tout classé par mots clés !

L'objectif ? Permettre aux professionnels aux chercheurs et aux journalistes de repérer de futurs spécialistes qui seront aptes à répondre à leurs besoins dans un domaine pointu.



Ce portfolio a été offert dans le cadre du lancement de la saison scientifique 2009-2010 du CiCC. Il contient une présentation non exhaustive des assistants du CiCC ayant suffisamment travaillé sur un projet de recherche pour en avoir une connaissance pointue.

Bravo au secrétariat du CiCC pour cette réalisation inédite, qui - espérons-le - offrira des opportunités aux étudiants-chercheurs du CiCC!

PROFESSEURS À L'HONNEUR

PRIX BECCARIA

Félicitations à **Natacha Brunelle**, Professeure et chercheure au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et chercheure associée au CiCC. Elle s'est vu remettre le **prix Beccaria 2009 de la Société de Criminologie du Québec**.

FINANCEMENT FQRSC

Félicitations à **Franca Cortoni**, récipiendaire d'un **financement** du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour l'année financière 2009-2010. Son projet, intitulé « **Le développement des problèmes d'autorégulation sexuelle chez les agresseurs sexuels** » bénéficiera d'une enveloppe de **38 664 \$**.

NOMINATIONS

Toutes nos félicitations à **Stéphane Leman-Langlois**, qui quitte Montréal pour l'École de service social de l'Université Laval, où il enseignera la criminologie et poursuivra ses travaux dans le cadre de sa chaire de recherche du Canada en surveillance et construction sociale du risque.

Félicitations également à **Massimiliano Mulone** et **Samuel Tanner**, anciens candidats au doctorat au CiCC, recrutés comme professeurs-assistants à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Jo-Anne Wemmers est intervenue le 30 mars 2009 à la Journée sur la justice réparatrice de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ) sur le thème «**Les effets thérapeutiques de la médiation**». Elle a participé, le 30 juillet dernier, à l'émission de Radio Canada Toronto *Les étés du monde*.

Benoît Dupont, professeur à l'Université de Montréal et directeur adjoint du CiCC, est intervenu le 8 avril dernier à l'University Griffiths (Australie) dans le cadre du séminaire du CEPS (Centre of Excellence in Policing and Security sur le thème : «**Information Security and Identity Theft: a Criminological Perspective**».

Stéphane Leman-Langlois a participé, le 5 juin dernier, à l'émission *Planète Terre*. Il a décortiqué, pour les auditeurs, l'état de santé de l'organisation terroriste Al Qaida.

Dianne Casoni, psychanalyste, professeure à l'Université de Montréal et chercheure au CiCC, est intervenue le 26 juin dernier à l'EHESP (école de la santé publique) de Rennes (France). Sa conférence a porté sur «**la psychodynamique délinquante**». Elle a également présenté, avec Marie-Andrée Pelland, une communication intitulée «**Crisis in Cultic Groups: Can It be a Window for Change?** », au Congrès annuel international de l'ICSA (International Cultic Studies Association), qui s'est tenu du 2 au 4 juillet derniers à Genève (Suisse).

ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

BOURSES POSTDOCTORALES

Félicitations à **Kenza Afsahi**, récipiendaire d'une bourse postdoctorale du CiCC (**30,000 \$**) pour l'année 2010. Issue du laboratoire français CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques), elle mènera une recherche intitulée «**Comparaison internationale entre la culture de cannabis dans les pays du Sud et dans les pays du Nord. Cas du Canada et du Maroc**».

Bienvenue également à **Caroline Vallet**, heureuse récipiendaire de la seconde bourse postdoctorale du CiCC pour l'année 2010. Docteure en droit, diplômée de l'Université de Montréal et l'Université Paris-Assas, elle travaillera sur **la relation entre exposition de la vie privée sur Internet et risque de victimisation**.

► Voir en page 7 la présentation plus détaillée de leur sujet de recherche.

BOURSES DE RÉDACTION

Toutes nos félicitations à **Benoît Gagnon** (niveau Ph.D.) et **Judith Gaumont Casias** (niveau M.Sc.), récipiendaires des bourses de rédaction offertes par le CiCC pour l'automne 2009 (montants respectifs: **5,500\$ et 4,000\$!**).

BOURSES DE CUEILLETTE DE DONNÉES

Félicitations également à **Brigitte Demers** (niveau Ph.D.), récipiendaire de la bourse de cueillette de données du CiCC (**4,000\$**) pour son projet intitulé « **L'impact du travail de rue sur la trajectoire de vie des jeunes en situation de rue en Amérique Latine** ».

BOURSES DE PARTICIPATION À DES COLLOQUES

Bravo aux récipiendaires des bourses pour participer à des colloques en 2009 :

- **Benoît Gagnon** et **Tinneke Van Camp** (1,500\$ chacun pour participer au colloque de l'*American Society of Criminology*)
- **Patrick Michaud** et **Frédéric Ouellet** (2,500\$ chacun pour participer à la conférence de l'*European Society of Criminology*).

ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (suite)

Rencontre avec Fernanda Prates et Tinneke Van Camp, récipiendaires de bourses de collecte de données du CiCC

Fernanda Prates travaille sur la construction du jugement et sur la production de la vérité dans la procédure pénale au Brésil. Elle a effectué une recherche ethnographique à Rio de Janeiro, au palais de justice central de la ville, pendant 6 mois, de septembre 2008 à février 2009, ce qui lui a permis d'assister à plus de 200 audiences et d'observer le travail de 23 juges. **Tinneke Van Camp** s'interroge, pour sa part, sur la contribution de la justice réparatrice au sentiment de justice des victimes de crimes violents. En Belgique, elle a interviewé 21 victimes qui ont participé à un programme de médiation auteur-victime pour comprendre dans quelle mesure ces rencontres ont pu influencer sur leur perception de la justice.

Racontez-nous les détails de l'enquête de terrain, comment avez-vous procédé?

F : J'observais les audiences d'un juge pendant environ une semaine et demi, suivie d'une entrevue non-directive d'environ une heure et demi, qui était plutôt un retour sur la pratique. En fait, j'ai passé presque un mois avec le 1^{er} juge pour m'habituer et « apprendre », c'était un juge très ouvert, qui expliquait tout, donc je suis resté un peu plus de temps avec ce juge là en attendant de trouver d'autres juges. Ensuite, c'était vraiment informel, quand j'étais en train de travailler avec un juge, je cherchais en même temps d'autres juges, les choses se faisaient par effet boule de neige.

T : Ma première tâche était de contacter des intervenants qui travaillent dans des programmes de justice réparatrice parce que j'avais besoin d'eux pour contacter les victimes.

En Belgique, il y a 2 grandes organisations qui sont mandatées par le gouvernement fédéral pour offrir la médiation auteur-victime. J'ai commencé à les contacter, à leur demander de participer à ma recherche et là ça a pris beaucoup de temps, j'ai

passé presque 5 mois juste pour la préparation, pour expliquer le but de la recherche, et voir comment on pouvait procéder pour contacter les victimes.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières? Et comment les avez-vous contournées?

F : Il y a deux choses qui m'ont rendu la vie un peu plus facile, le fait d'abord que je suis avocate criminaliste, donc je connais le langage des juges, les codes, les choses à dire et à ne pas dire, ce qui facilitait grandement la communication avec les juges. La 2^e chose, c'était justement de ne pas juste passer un questionnaire ou faire simplement une entrevue. Ils appréciaient beaucoup mon fort investissement, le fait que je sois là du début des audiences à 13h jusque 22h ou exceptionnellement jusque minuit, mon intérêt vraiment de connaître leur quotidien, j'ai senti que cela a rendu plus facile mon accès aux juges.

T : Il y a toujours des contraintes déontologiques dont on doit tenir en compte. Mais tandis que la préparation a pris du temps, je n'ai pas eu trop de difficultés avec ma recherche de répondants. Et ce qui m'a aidé, c'est que j'avais déjà travail-

-lé dans un de ces 2 organismes de justice réparatrice avant mon doctorat, c'est toujours plus facile quand les gens te connaissent personnellement. En fait il y a un lien très fort entre les universités et les organismes de justice réparatrice puisque ces derniers ont été créés par un projet pilote initié par les universités.

Je voudrais revenir à la méthode ethnographique de Fernanda, pourrais-tu nous parler des avantages et intérêts spécifiques de cette méthode?

F : Mes données les plus riches, ce sont mes données d'observation! D'ailleurs mes entrevues se nourrissent de mes notes d'observation, elles reviennent sur les pratiques observées. Pour comprendre comment fonctionne la justice pénale, pour comprendre ce que Cyrus Tata appelle « l'allocation quotidienne de la punition », il faut mener une observation *in situ*, être là avec eux, voir comment émerge et se construit en direct la décision de culpabilité (coupable / non coupable) ou les mécanismes de discrimination judiciaire. J'ai pu observer cette logique de savoirs pratiques qui comporte en elle un stéréotype du criminel très fort, si bien que lorsque le juge prend un dossier et regarde

ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (suite)

l'accusé, il connaît déjà la réponse au jugement, il « sait » que la personne est coupable, et il mène donc l'audience pour justement documenter le jugement qu'il avait avant même le début de l'audience. Et ça, un juge ne me le dirait jamais dans une entrevue, il n'en a même pas nécessairement conscience d'ailleurs.

Tinneke, pourrais-tu dire quelques mots sur la particularité de tes entretiens avec les victimes?

T : Oui, c'est particulier. Cela pose problème car même si je leur ai bien expliqué que je n'étais pas une thérapeute ou une psychologue, il y a une victime, par exemple, qui m'a dit littéralement que « moi je participe à ton entrevue parce que je cherche encore des réponses, je ne suis pas encore guérie, j'espère que tu peux m'aider un peu à avancer ». Il y a aussi des victimes qui ont dit aux intervenants que l'entrevue leur a fait du bien, leur a donné une opportunité de le raconter de nouveau. De temps en temps, il faut vraiment réexpliquer que tu es là comme observateur, mais c'est une entrevue à tendance non directive, donc tu laisses un peu... tu leur donnes la parole en fait! Là de temps en temps il faut sortir de ton rôle de chercheur, il faut t'impliquer aussi un peu. S'ils te posent des questions, il faut sortir de son rôle d'observateur de temps en temps, pour les rassurer. Il y a une victime qui a eu un impact très fort dans sa vie personnelle, elle était vraiment très déprimée, elle se sentait laide, elle se sentait sale, là il faut un peu les rassurer, il faut sortir de son rôle de temps en temps, bon c'est difficile aussi de relancer l'entrevue après ça... Mais c'est vrai que c'est parfois gênant parce que tu utilises leur histoire pour avancer dans tes propres travaux.

J'imagine que vous n'avez pas encore exploité toutes vos données, mais est-ce qu'à première vue il y a un décalage avec les hypothèses que vous aviez construites ou est-ce qu'au contraire, elles sont confirmées?

F : Mon intérêt primordial était de mieux connaître et de mieux comprendre la pratique professionnelle des juges. Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est que j'ai découvert des pratiques totalement différentes de ce que j'ai connue à travers mon expérience d'avocate, et cela touche en particulier aux traitements envers les accusés. Je m'explique, quand il y a un avocat présent, c'est totalement différent que lorsque l'accusé a juste un avocat commis d'office. Ce dernier est destiné aux gens pauvres qui ne peuvent pas se payer un avocat, quasi exclusivement les cas de petit trafic de drogue et de vols. J'ai vu une justice où les préjugés étaient très enracinés, où les droits de la défense étaient très diminués, ce que je ne connaissais pas du tout en tant qu'avocate criminaliste parce que mes clients avaient un tout autre profil. Je connaissais très bien le palais de justice, je connaissais quelques juges avec qui j'avais déjà travaillé, mais je découvrais une toute autre justice, une autre façon de faire, avec une présomption de culpabilité très forte, des stéréotypes du criminel très enracinés et toute sorte de droits de la défense très diminués.



T : En fait, comme Fernanda, je n'avais pas vraiment d'hypothèses préétablies. Je vérifie si les prémisses de la théorie de justice procédurale (participation, respect, confiance, et neutralité) peuvent expliquer la satisfaction des victimes envers la justice réparatrice. Sont-ils plus importants, ou au moins aussi importants que le résultat de la procédure? [...] Ce que je peux déjà dire, c'est que la justice réparatrice répond aux prémisses de justice procédurale. Mais je pense qu'il y a plus que ça, [...] je pense qu'il y a d'autres facteurs aussi qui peuvent expliquer leur satisfaction. C'est aussi une démarche inductive en ce sens que je n'ai pas d'hypothèse sur les éventuels facteurs supplémentaires, c'est l'exploitation de mes données de terrain qui me le dira. En tout cas, même si je m'y attendais, j'ai été frappé de voir à quel point les expériences des victimes diffèrent entre la justice réparatrice et le système traditionnel. Les gens sont quand même très frustrés avec le système traditionnel, parce qu'ils ne se sentent pas impliqués du tout, ils ont l'impression d'être un peu récupérés par le système [...]. Et leur participation à une médiation auteurs / victimes leur a donné une opportunité de s'exprimer, ils ne cherchent pas nécessairement la punition, mais juste une participation, et d'avoir une opportunité de dire à l'auteur quelles étaient les conséquences du crime, comment ça les a affecté, parce qu'ils ont l'impression que les auteurs ne se rendent pas compte des conséquences de leurs actes.

Propos recueillis par Damien Cassan

ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (suite)

Zoom sur les récipiendaires des bourses postdoctorales 2010

Caroline VALLET

Caroline Vallet a réalisé pour son doctorat (au département de droit de l'université de Montréal) une étude comparée entre le droit criminel canadien et le droit pénal français sur la protection des mineurs face à la cyberpédopornographie. Elle montre que pour lutter adéquatement contre ce fléau, le législateur doit tenir compte des spécificités des nouvelles technologies de l'information, et faire évoluer le droit, aussi bien au niveau de la procédure que des infractions, pour être plus efficace. En outre, il semblerait que la protection des mineurs soit devenue un enjeu important dans la réglementation d'Internet, il faut les protéger de tout risque, particulièrement émanant des délinquants sexuels. Ils représentent les personnes à risque qu'il faut neutraliser, puisqu'ils constituent un danger réel pour la société, en mal de sécurité. Caroline Vallet estime qu'un certain consensus commence à s'entrevoir clairement, au point d'en dégager une sorte de critère permettant de limiter la liberté d'expression, et plus spécialement la liberté sexuelle. Par la même, l'État a trouvé le moyen d'imposer une norme de comportement sur Internet et ainsi un moyen de contrôler et surveiller les internautes. Sa recherche porte à la fois sur l'aspect moral de l'infraction de pédopornographie, mais également sur le risque de préjudice qu'elle crée aux mineurs. Et c'est ainsi que le sujet de postdoctorat de Caroline Vallet a émergé puisqu'à partir de sa recherche doctorale, il est intéressant de se poser la question suivante, à savoir si l'exposition de la vie privée, notamment intime, est un facteur de risque pour la commission de certaines infractions. En effet, l'émergence des réseaux sociaux, comme Facebook ou Myspace, génèrent, peut-être, le développement de certaines infractions et donc un risque accru d'être victime d'infractions.

Kenza AFSAHI

La thèse de doctorat de Kenza Afsahi (à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'université de Lille) permet d'appréhender les pratiques des producteurs de cannabis du Rif marocain, leurs trajectoires, ainsi que leurs interactions avec les autres acteurs. La prise en compte de différentes zones de culture permet de nous confronter à des contextes variés, au sein desquels les savoir-faire, la participation des femmes, l'introduction du cannabis et sa perception, diffèrent. Cette approche microéconomique lui permet d'aborder la formation du marché, la marginalisation du Rif, les apports de la culture de cannabis relatifs à la stabilité économique et politique régionale, ses inconvénients au niveau de l'économie locale, et les difficultés qu'éprouvent les politiques publiques (État marocain et communauté internationale) à y apporter des solutions alternatives viables. Pour sa recherche post doctorale, Kenza Afsahi va s'intéresser à la production de cannabis en Europe et en Amérique du Nord, qui est un phénomène plus récent. Ces deux continents se sont spécialisés récemment dans la culture de cannabis, alors qu'auparavant ils importaient essentiellement du cannabis pour la consommation. C'est le cas du Canada, où, à partir des années 1990, le phénomène s'amplifie dans les deux provinces de Colombie-Britannique et du Québec. Kenza Afsahi va examiner les mécanismes qui sous-tendent l'existence de cette culture au Canada, et ensuite comparer au niveau micro-local les espaces de culture au Canada et au Maroc. Son attention se portera sur les cultivateurs opérant sur le territoire canadien, afin de comprendre les stratégies qu'ils utilisent pour viabiliser cette culture, au niveau individuel et à l'échelle du marché, et afin de comprendre comment, à un niveau global, une telle activité s'inscrit dans la durée, façonne le territoire, et caractérise de nombreux enjeux géopolitiques internationaux.

CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES 2009

L'année 2009 a été riche en conférences et séminaires au CICC. Seize interventions ont eu lieu depuis le début de l'année! L'occasion pour les chercheurs du CICC d'inviter des intervenants variés, issus de diverses universités, tant canadiennes qu'européennes, afin de débattre des derniers résultats de recherche criminologique.

Le 7 janvier 2009, **Denis Lafortune**, professeur agrégé à l'École de criminologie et chercheur au CICC et au Centre de recherche de l'Institut Philippe Pinel de Montréal, a présenté une communication intitulée : « **Prisons provinciales du Québec, troubles mentaux et médicaments psychotropes** ».

Le 13 janvier 2009, **Olivier Delémont**, Professeur assistant en prétitularisation conditionnelle à l'École des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne (Suisse), est intervenu sur le thème : « **L'exploitation des traces matérielles dans le cadre d'une procédure judiciaire** ».

Le 11 février 2009, **Fabien Jobard**, docteur en science politique et chercheur au CNRS, affecté au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, a présenté les résultats de sa recherche : « **Les émeutes en France (2005-2008). Explications sociologiques** ».

Le 19 février 2009, **Katie Cyr**, stagiaire postdoctorale au GRAVE-Ardec (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants - Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté) de l'UQAM et **Jo-Anne Wemmers** ont présenté une communication intitulée « **La victimisation des jeunes pris en charge par les organismes de protection de l'enfance au Québec : un phénomène d'ampleur** ».

Le 26 février 2009, **Kevin Walby**, doctorant en sociologie à l'Université Carleton, a présenté une communication intitulée : « **Institutional ethnography : An introduction** ».

Kevin Walby, est également intervenu sur le thème : « **Institutional ethnography and its usefulness to surveillance studies** ».

Le 18 mars, **Fabien Jobard**, docteur en science politique et chercheur au CNRS, affecté au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, a présenté les résultats de recherche suivants : « **Les discriminations judiciaires et policières en France. Deux études quantitatives récentes** ».

Le 25 mars 2009, **Karl Hanson**, l'un des spécialistes de l'évaluation et du traitement des crimes sexuels, est intervenu sur le thème : « **Improving psychological risk assessments for crime and violence** ».

Le 26 mars 2009, **Séverine Germain**, récipiendaire pour l'année 2009 d'une bourse postdoctorale du CICC, a présenté une communication intitulée : « **L'insécurité en France et en Italie. Politisation et réorientation de l'action publique municipale** ».



CONFÉRENCES ET SÉMINAIRES 2009 (suite)

Le 2 avril 2009, **Damien Cassan**, récipiendaire pour l'année 2009 d'une bourse postdoctorale du CiCC, est intervenu sur le thème : «**Une expérience d'observateur dans la police en France et en Angleterre**».

Le 6 avril 2009, **Françoise Vanhamme**, professeure au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa et co-directrice du Laboratoire d'études et de recherche sur la justice, et **Fernanda Prates**, étudiante au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, ont présenté leurs travaux portant sur : «**La détermination de la peine *in situ*: comment s'y prendre ?**».

Le 9 avril 2009, **Stéphane Guay, Étienne Blais et Jean-Pierre Guay** ont animé un séminaire méthodologique sur le thème : «**Publier son mémoire ou sa thèse dans une revue scientifique? C'est possible**».

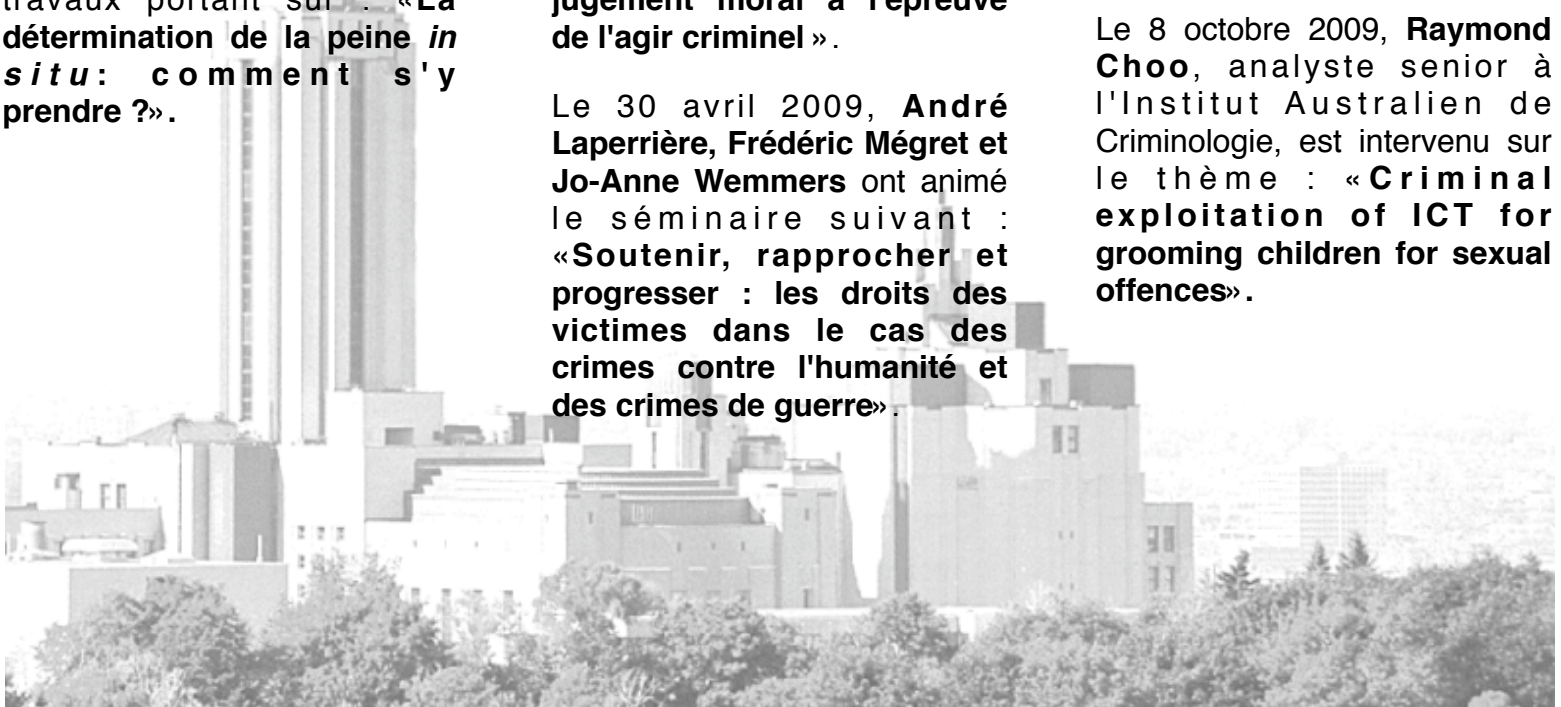
Le 16 avril 2009, **Joao Guerreiro**, psychologue clinicien, chercheur invité au CiCC, étudiant au doctorat à la Faculté de médecine de Lisbonne et boursier de la Fondation pour la science et la technologie (Gouvernement Portugais) a présenté ses travaux sur «**Les théories du jugement moral à l'épreuve de l'agir criminel**».

Le 30 avril 2009, **André Laperrière, Frédéric Mégret et Jo-Anne Wemmers** ont animé le séminaire suivant : «**Soutenir, rapprocher et progresser : les droits des victimes dans le cas des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre**».

Le 6 mai 2009, **Raymond Knight** actuellement Mortimer Gryzmish Professor of Human Relations, a présenté ses travaux sur «**The Role of Psychopathy in Sexual Aggression**».

Le 10 septembre 2009, **Olivier Ribaux**, professeur associé à l'Institut de Police Scientifique de l'Université de Lausanne (Suisse), a présenté une communication intitulée : «**Pourquoi le renseignement criminel n'utilise pas davantage la trace matérielle comme vecteur d'information ?**».

Le 8 octobre 2009, **Raymond Choo**, analyste senior à l'Institut Australien de Criminologie, est intervenu sur le thème : «**Criminal exploitation of ICT for grooming children for sexual offences**».



COLLOQUES ET CONFÉRENCES PUBLIQUES

Le CiCC a contribué à la tenue de plusieurs colloques et conférences au cours de l'année 2009.

Le 23 janvier 2009, Stéphane Leman-Langlois a animé une **table ronde ouverte au public sur le thème «Médias, crime, justice»**. La discussion s'est tenue en français et en anglais autour des interventions d'un panel d'experts : Aaron Doyle (Université Carleton), Jonathan Freedman (Université de Toronto), Brian Myles (*Le Devoir*) et Julian Sher (journaliste d'investigation).

Le 17 avril 2009, une **conférence publique** a regroupé des **présentations d'étudiants** de maîtrise en psychoéducation et de **chercheurs du CiCC-GRIAPS**, suivies du lancement du livre « *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* » (sous la direction de Marc Alain et Danny Dessureault).

Les 7 et 8 mai 2009 a eu lieu le **3^e colloque international consacré à la lutte contre la criminalité économique**. Co-organisée par l'*Institut de lutte contre la criminalité économique* (ILCE / Prof. Bertrand Perrin) de Neuchâtel (Suisse) et le *CiCC* (Prof. Etienne Blais), cette manifestation s'est tenue à Neuchâtel en Suisse.



Le panel d'experts en action lors de la table ronde «Médias, crime, justice», le 23 janvier 2009

► PROCHAIN COLLOQUE

5^e Colloque de Plaidoyer-Victimes « Au coeur des droits », 28-30 octobre 2009 (Montréal)

Ce colloque, qui soulignera le 25^e anniversaire de l'*Association québécoise Plaidoyer-Victimes*, couvrira un large éventail de sujets alimentant réflexions et débats sur l'évolution et l'état actuel des droits des victimes d'actes criminels.

PUBLICATIONS

En 2009, les chercheurs du CiCC ont publié divers ouvrages et articles présentant des résultats de recherches inédits. Voici ceux que certains de nos chercheurs et assistants de recherche ont souhaité vous faire partager. Cette liste n'est donc pas exhaustive.

Stéphane Leman-Langlois et Jean-Paul Brodeur ont dirigé un ouvrage intitulé *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*, paru aux Presses de l'Université de Montréal et regroupant des contributions de différents chercheurs du CiCC. L'ouvrage documente les différentes facettes du terrorisme, ainsi que les mesures prises pour le combattre.



Marc Alain et Danny Dessureault ont dirigé un ouvrage, paru cette année: *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale*, aux Presses de l'Université du Québec. Les auteurs proposent un regard sur les programmes d'intervention mis en place dans les institutions ayant le mandat d'intervenir sur le plan psychosocial.

Carlo Morselli a publié *Inside Criminal Networks*, aux éditions Springer. Cet ouvrage analyse différentes entreprises illégales sous l'angle des réseaux sociaux. Il met en lumière l'«ordre flexible» qui régit ces organisations, précisant les stratégies d'ajustement individuelles et collectives des criminels face à la disparition de membres clés et à la perte d'opportunités.



Marc Ouimet a publié *Facteurs criminogènes et théories de la délinquance* aux Presses de l'Université de Laval. Cet ouvrage constitue un survol des principales théories proposées depuis les débuts de la criminologie pour expliquer l'initiation et le développement de la délinquance des jeunes.

Criminologie

www.cicc.umontreal.ca/publications/revue_criminologie

NUMÉRO PRÉCÉDENT : (Vol. 41, numéro 2, automne-hiver 2008), *Les organisations dites sectes, les lois et la société*, sous la direction de Dianne Casoni.

NUMÉRO COURANT : (Vol. 42, numéro 1, printemps-été 2009) *L'intervention à l'aune des données « probantes »*, sous la direction de Denis Lafortune.

PROCHAINEMENT : (Vol. 42, numéro 2, automne-hiver 2009) *Régulations sociopénales et peuples autochtones*, sous la direction de Mylène Jaccoud.

PUBLICATIONS (suite)

Laura Aubert a rédigé un article à paraître en octobre 2009 « Appréhension systématique des phénomènes de délinquance et troisième voie: les dilemmes d'un parquet divisé », *Champ Pénal/Penal Field*.

Laura Aubert publiera également, avec **Mylène Jaccoud**, « Genèse et développement des polices autochtones au Québec: sur la voie de l'autodétermination? », dans *Criminologie*, qui paraîtra fin 2009.

Laura Aubert publiera enfin en 2010 « Systématisme pénal et alternatives aux poursuites: une politique pénale en trompe-l'œil », *Droit et Société*, (à paraître).

Benoît Dupont et Guillaume Louis ont rédigé la deuxième note de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie de l'Université de Montréal, intitulée *Les voleurs d'identité. Profil d'une délinquance ordinaire*.

Benoît Dupont et Samuel Tanner, «Not always a happy ending: The organisational challenges of deploying and reintegrating civilian police peacekeepers (a Canadian perspective)», *Policing & Society*, vol. 19, n° 2, pp. 134-146, 2009.

Séverine Germain va publier, avec Cristian Poletti, un article intitulé «Répondre aux mobilisations sociales. Le système policier italien en transition», dans la *Revue Française de Science Politique* (statut : accepté).

Jean-Pierre Guay et Judith Gaumont-Casias ont rédigé une contribution intitulée «Sur l'hétérogénéité des adolescents abuseurs sexuels», In M. Tardif, Jacob, M. et Quenneville, R. (Éds). *La délinquance sexuelle des mineurs : théorie, évaluation et traitement*, Sous presse.

Jean-Pierre Guay, en outre, a rendu un rapport intitulé *Le phénomène des gangs de rue au Québec : vers le développement d'un cadre de mesure*, pour le compte de la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, Ministère de la Sécurité Publique du Québec.

Jean-Pierre Guay et Jean-François Couture-Poulin ont rédigé le rapport *Profil des délinquants associés aux gangs de rue*, pour la Direction de la Recherche, Ministère de la Sécurité Publique du Québec.

Denis Lafortune a publié, avec **C. Laurier et J. Collin**, «Compliance with psychotropic medication treatment among adolescents living in youth care centres», *Children and Youth Services Review*, July 2009.

Jean Proulx a publié, avec **J. Cale et P. Lussier**, «Heterogeneity in antisocial trajectories in youth of adult sexual aggressors of women: an examination of initiation, persistence, escalation, and aggravation», *Sex Abuse*, 21(2), 223-248.

Jo-Anne Wemmers a publié « A Short History of Victimology » dans l'ouvrage *Victimology, Victim Assistance and Criminal Justice*, dirigé par O. Hagemann, P. Schäfer et S. Schmidt aux éditions Niederrhein University of Applied Sciences.

Diffusion autorisée

Ce bulletin peut être téléchargé sur le site du CiCC

Contact : Centre international de criminologie comparée

C.P. 6128, Succursale Centre-ville, Montréal (Québec), Canada, H3C 3J7

www.cicc.umontreal.ca

cicc@umontreal.ca

Maquette : Séverine Germain

Réalisation : Damien Cassan & Séverine Germain,
avec la participation précieuse du secrétariat du CiCC

